

Réunion du Conseil d'Administration du 28 février 2020

- Compte rendu -

Présents : Mélanie BARREAUD, Baptiste BASNIER, Marie BERTHELOT, Jade BOSCHE, Alizée BOUREAU, Fabien BOUTEIX, Ludovic GERMA, Marie MOLINIER.

Excusés : Sandrine ESCLAMADON, Rachida BERRAYAH.

Ordre du jour :

1. Bilan du colloque des 30 et 31 janvier 2020
2. Préparation de l'assemblée générale
 - Evolutions possibles des cotisations 2020
 - Thèmes des journées techniques 2020
 - Renouvellement des membres du CA.

La séance débute à 9h15

1. Bilan du colloque « Impacts cumulés des retenues d'eau et expériences de gestionnaires »

57 personnes s'étaient inscrites pour le colloque. 53 personnes ont participé le 1er jour et 38 le second.

Le bilan est très positif de par les retours des participants, sur place et par courriel dans les jours qui ont suivis. L'implication des membres de D2B sur la journée technique prouve que le thème "colle" aux problématiques des techniciens. Au final, sonder et impliquer les membres de l'association permet d'obtenir plus d'inscrits sur les événements.

Le colloque a permis l'adhésion de 12 nouvelles personnes (syndicats, DDT et association).

Le bilan financier est positif : les inscriptions et l'aide financière de l'Agence de l'eau ont très largement permis de couvrir les frais d'organisation de l'évènement. Le bénéfice atteint 2555.96 €. L'augmentation de la participation des non-adhérents a certainement joué dans ce bilan positif.

Il est suggéré de procéder de la même façon en 2020 pour déterminer les thèmes à aborder en journée technique et colloque, à savoir, une question ouverte lors du mail de nouvelle année permettant à chaque adhérent de proposer un thème, puis, trier lors de l'assemblée générale pour ne retenir que 4 thèmes principaux. Enfin, une deuxième consultation des adhérents par mail permettra de hiérarchiser ces 4 thèmes.

2. Préparation de l'assemblée générale 2020

❖ Evolution possible des cotisations

La question des cotisations a été étudiée sur la base des cotisations sollicitées par l'ARRA².

Le Conseil d'Administration est d'accord sur le principe de la proposition suivante à présenter, lors de la prochaine Assemblée Générale :

- **Adhésion « personnes physiques »** (chèque ou espèce)

Abandon du paiement de l'adhésion « personne physique » par les collectivités

Adhésion personne physique (sans emploi, retraité, étudiant) : 10.00 €

Adhésion personne physique en activité : 25.00 €

- **Adhésion « personnes morales »** (chèque ou mandat administratif)

Technicien, ingénieur, élu, etc. sont considérés comme représentant du moment où ils s'inscrivent au groupe de discussion. (Correspondants aux nombres d'adresses mails inscrites au groupe de discussion)

Structure 1 représentant inscrit : 200.00 €

Structure 2 à 4 représentants inscrits : 350.00 €

Structure 5 à 10 représentants inscrits : 500.00 €

Structure + de 10 représentants inscrits : 1 000.00 €

Chaque représentant à un mail et compte pour une voix. Au même titre qu'un adhérent individuel un adhérent « représentant » siège à l'assemblée générale et peut être élu au CA et au bureau.

- **Donation :**

Toute personne physique ou morale peut effectuer une donation (chèque, mandat, espèce). Le donateur est considéré comme membre bienfaiteur. *Son représentant siège à l'assemblée générale et peut être élu au CA et au bureau.*

Pour les adhérents ayant déjà réglé leur cotisation annuelle 2020, l'actualisation du montant de leur cotisation se fera en 2021. Pour les autres, elle sera basée sur la décision prise lors de l'AG.

Pour les élus et l'Agence de l'eau qui nous financent, les journées techniques et colloques seront accessibles au tarif adhérent.

❖ Evolution possible des missions de l'association

Ce sujet est discuté en séance.

Notre association s'ouvrant de plus en plus aux autres acteurs de gestion des milieux aquatiques et PI, des partenariats techniques seraient envisageables sur des sujets de réflexion communs (EDF, monde agricole, services de l'Etat). L'association pourrait être le porte-parole ou le moteur à l'échelle pertinente sur certains sujets, au-delà de la participation à des groupes de travail telle que déjà faite actuellement.

Cette perspective nécessiterait d'étoffer le temps de travail de l'animatrice ou alors de recruter.

Financement possible par le biais de candidature à des appels à projets ?

Ce sujet devra être à nouveau posé lors de la prochaine AG.

Voir si besoin de faire évoluer les statuts ?

❖ Thèmes possibles des journées 2020

Suite à la 1^{ère} sollicitation des membres sur le groupe de discussion, peu de réponses mais sur les sujets en stand-by de 2019, propositions suivantes d'actualité :

- Thématique Eau et urbanisme : la gestion des eaux pluviales ;
- Hygiène et sécurité : la maîtrise d'œuvre en régie.

Julien nous propose 2 jours « clé en main » ou presque sur la continuité écologique.

Fabien serait intéressé par une journée techniques sur la lutte contre l'érosion des versants.

Relance à faire sur le groupe de discussion en attendant l'AG.

❖ Renouvellement du C.A :

Plusieurs membres du Conseil d'Administration sont démissionnaires : Yann Ducournau, Jade Bosché, Baptiste Basnier, Ludovic Germa et Marie Berthelot de la Présidence.

Aucun des membres actuels du CA ne souhaite se porter candidat à la Présidence cette année.

Marie fera une annonce sur le groupe de discussion, quelques semaines avant l'AG, pour faire appel à de nouveaux volontaires.

Elle pourra proposer une présidence à 2 têtes si personne ne se présente à la Présidence avant la réunion. Ceci pourrait permettre à quelqu'un de faire le pas pour prendre cette place pour le collectif.

❖ Date prévisionnelle de l'AG :

Le vendredi 3 avril 2020, dans un lieu restant à définir : faire une demande sur le groupe pour un accueil potentiel avec une visite de terrain à prévoir l'après-midi.

NB : Depuis la réunion du CA du 28 février, la rédaction du compte rendu et de sa diffusion, la France a été touché par la pandémie du coronavirus. Le Gouvernement a décidé de limiter les déplacements, a fortement incité le télétravail et a interdit les rassemblements de personnes. De ce fait, la date du 3 avril n'a donc pas été retenue pour l'AG. Une nouvelle date sera proposée par mail sur le groupe de discussion.

3. Questions diverses

Marie Molinier évoque une formation CFPPA prévue le 26/05, qui pourrait être adaptée aux besoins des TR : elle fera une annonce en ce sens sur le groupe de discussion.

Sur l'idée de prendre un stagiaire en communication pour cette année : Mélanie n'a pas de lieu d'accueil pour cette année du fait des travaux en cours dans son syndicat. Marie devant quitter la Présidence, elle ne propose pas non plus d'accueil de stagiaire dans sa structure. Par contre, Fabien et Baptiste verront avec le SGSA pour une possibilité de stagiaire partagé sur ce thème. A suivre.

Séance levée à 12h30.